



Beyne-Heusay

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Jean-François BUCCOLA demeurant Rue Waoury 44 à 4610 BEYNE-HEUSAY.

Le terrain concerné est situé Rue Waoury, 44 à 4610 BEYNE-HEUSAY et cadastré division 2, section B n°331B2.

Le projet consiste en la transformation d'un bien et présente les caractéristiques suivantes :

- améliorations énergétiques : isolation des façades arrières,
- modification de la volumétrie de toiture (lucarne à l'arrière) et rehausse de l'annexe existante,
- transformations structurelles intérieures (abattage mur porteur),
- installation d'un auvent,
- démolition de l'abri de jardin construit sans permis d'urbanisme.

Une annonce est organisée à l'initiative du Collège communal au vu de l'éloignement des constructions par l'alignement et par rapport aux constructions voisines.

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous au 04/355.81.62** durant les jours ouvrables de 8h00 à 16h30 à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Avenue de la Gare 68, 4610 BEYNE-HEUSAY.

Une partie des documents est consultable sur le site internet de l'administration communale de Beyne-Heusay.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Nathalie HOUBARD, téléphone : 04/355.81.62, mail : urbanisme@beyne-heusay.be, dont les bureaux se trouvent : Service urbanisme, Avenue de la Gare, n°68, à 4610 Beyne-Heusay.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 31 août 2026 au 14 septembre 2026 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Avenue de la Gare 68 à 4610 BEYNE-HEUSAY ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@beyne-heusay.be

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Marc HOTERMANS

Didier HENROTTIN.

